

calomnies—ont déjà été faites contre l'honorable ministre dans la province de Québec; nul doute que cette fois celui-ci pourra démontrer qu'en l'a accusé à tort.

M. PELLETIER—Je ne suis pas peu surpris d'entendre l'honorable député du comté de Québec, se plaindre de ce que la discussion est trop personnelle, lorsque lui-même a été rappelé à l'ordre par M. l'Orateur précisément pour ce qu'il reproche aux honorables orateurs qui l'ont précédé. Je n'ai pas l'intention de l'imiter en ce sens. Je veux simplement rétablir certains faits mentionnés devant cette Chambre, concernant la dernière élection de Charlevoix.

J'ai pris une part active dans cette élection et j'ai été à même de connaître les principaux incidents de cette campagne électorale. Loin de m'opposer à ce que la question maintenant devant cette Chambre soit référée à un comité, je serai heureux de voir faire une enquête sur tout ce qui s'est passé dans cette élection, et je suis sûr que cette Chambre connaîtra ainsi plus de détails que l'honorable député de Charlevoix aimerait à en laisser connaître.

Personne ne nie que des hommes qui l'été dernier formaient partie de la police de rade à Québec sont descendus dans le comté de Charlevoix pendant la dernière élection; mais il est entièrement faux que ces hommes aient été payés par l'honorable président du Conseil, ou qu'il est ordonné ou promis de les payer. Il est également faux que ces hommes aient été envoyés dans le district électoral de Charlevoix "pour s'immiscer illégalement dans la dite élection pour la troubler, et par là priver les électeurs ou une partie des électeurs, de leur liberté comme tels électeurs."

Le trouble et les scènes de violence dont on a été témoin dans le comté depuis le commencement de la lutte, faisaient craindre aux partisans de M. Tremblay qu'ils n'auraient pas la liberté de voter paisiblement. Dans plusieurs paroisses du comté, à ma connaissance, les amis de l'honorable député de Charlevoix, étaient requis spécialement de venir voter avant onze heures du matin, laissant par là entendre aux amis de M. Tremblay qu'après

cette heure les polls seraient fermés et qu'ils ne pourraient plus voter.

Le premier de janvier dernier, à une assemblée tenue près de l'église de la Baie St. Paul, M. Tremblay put difficilement adresser la parole aux électeurs. A ma connaissance, il fut plusieurs fois menacé d'être assailli, s'il continuait à parler, lui refusant ainsi de répondre aux accusations portées contre lui par l'honorable député de Charlevoix.

A une assemblée tenue au lieu appelé *Pérou*, dans la paroisse de la Baie St. Paul, l'honorable député se rendit avec une bande de gens armés, qui tout le temps de l'assemblée, insultèrent et menacèrent M. Tremblay. Après l'assemblée le propriétaire de la maison trouva au lieu où l'honorable député et ses amis s'étaient tenus, plusieurs cartouches qui étaient restées sur le plancher.

A la vue de ces préparatifs et de ces menaces, quelle protection M. Tremblay et ses amis pouvaient-ils espérer dans le comté contre une bande armée et organisée à chaque élection pour assommer les électeurs paisibles qui n'appartiennent pas au prétendu *bon parti*?

Qui ne se rappelle pas l'élection de 1874, dans le même comté? Qui a oublié que par la même bande organisée, M. Tremblay, sans raison ni provocation, fut assailli et faillit perdre la vie sous les coups de ces meurtriers? Quelle protection eut-il alors? Avec beaucoup de difficultés il obtint des *warrants* contre quelques-uns des coupables; mais des officiers complaisants de la justice avaient charitablement avertis les coupables et le temps leur avait été donné de s'absenter. Deux seulement, après beaucoup de résistance, furent arrêtés, mais ils trouvèrent dans le personnel de l'administration de la justice dans ce district des protecteurs complaisants. De terme en terme de la Cour Criminelle, les accusés étaient appelés devant la Cour et, véritable farce, toujours renvoyés au terme suivant. Depuis plus d'un an, on a même cessé entièrement de s'occuper de cette affaire. Voilà la manière dont la justice est administrée dans ce district.

Voilà la protection que M. Tremblay et ses amis pouvaient attendre dans la dernière élection. Il était bien naturel qu'ils s'adressassent ailleurs pour avoir